



# COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Siège social : chez **Monsieur Jean Pierre Greciet**  
11 Rue Dodds – 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



## Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut  
Guernevez

29460 LOGONNA DAULAS

☎ : 06 75 67 28 85

e-m : [monique.salaun-lebaut@wanadoo.fr](mailto:monique.salaun-lebaut@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR

**Loudéac – 18 novembre 2017**

Ouverture de séance 09h30

**Présents** : J. P. GRECIET - M. BAZARD - D BRANLANT - G. DAVID - R. FACV – B. FALHON -  
E GARANDEL - J. P. LALOUE - L. PAYET – D. PUJOL - M. P. ROGUE – M. ROGUE -  
M. SALAUN – LE BAUT – N. TIRLET

**Excusé** : B. DEMELIN

---OOO---

### COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES REÇUS PAR LE PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

Pierrick Le parc, Conseiller Technique Fédéral a obtenu son professorat de sport. Il est nommé comme cadre technique sur la région Bretagne.

L'assemblée générale du comité départemental des Côtes d'Armor a eu lieu hier soir. Jean Pierre Greciet était présent.

Le club de Domloup a obtenu le label club ETAF (seul club labellisé en Bretagne). Jean Pierre Greciet ira à Domloup pour une réception en présence de la municipalité.

Romain Jossot a participé au stage « Jeunes Dirigeants ». Une participation financière de 150 euros avait été validée à l'unanimité des membres du comité directeur (vote par mail).

--oOo---

Un courrier de réclamation a été adressé par un club suite à la finale régionale de la filière équipe FITA. Le règlement 2017 est identique au règlement 2016 (validé par le comité directeur de mai 2016) ; aucune remarque n'avait été émise lors de sa diffusion.

--oOo---

La convention avec la FFTA est renouvelée ; nous devons justifier de nos charges liées à l'emploi (via Groupement Employeur) pour bénéficier de l'aide de 2 500 euros. Les comités régionaux qui ont un emploi technique à temps plein bénéficient d'une aide de 12 000 euros. Didier Branlant envoie les justificatifs à la FFTA.

Nous avons reçu l'aide de la région pour les achats de matériel effectués ; l'aide se monte à 2219.40 euros.

Notre subvention au titre du CNDS se monte à 19 500 euros ; ils ont été versés.

Au titre de la contractualisation avec la Région, nous avons reçu 4 000 euros.

--oOo---

Trois clubs bretons ont fait acte de candidature pour des championnats de France 2019 :

- ASAL Lorient pour le FITA Vétéran
- Archers des Avens (Riec sur Belon) pour le Campagne Vétéran
- Archers de la Roche aux Fées (Retiers) pour le 3D.

--oOo--

Huit médailles du bénévolat ont été décernées aux licenciés de notre comité : deux entraîneurs, un dirigeant et cinq arbitres. Les médailles seront remises lors de la prochaine assemblée générale du comité régional. Les récipiendaires recevront une invitation.

--oOo--

Le nombre croissant de licenciés depuis ces dix dernières années nécessite l'embauche d'un nouveau technicien sportif. Cette embauche se fera via un groupement employeur « tir à l'arc » qu'il faut créer. Il permettra de gérer et coordonner les différents salariés qui travaillent pour les clubs, les comités départementaux et le comité régional.

Plusieurs réunions sont à planifier pour la création du groupement employeur, la finalisation de la fiche de poste et le recrutement. Nous devons également définir le Projet Sportif Territorial pour les 4 prochaines années.

Compte tenu des disponibilités des participants, le planning des réunions est le suivant :

- 29 novembre à 9h30 : création du Groupement Employeur (Marie Pierre Rogue et Jean Pierre Greciet)
- 29 novembre à 14h00 : Réflexion en commun (Comité Régional et comités départementaux) et écriture du projet de PST. (Jean Pierre Greciet – Jean Pierre Lalouer (responsable commission sportive) – Présidents des comités départementaux) et Didier Branlant (trésorier)
- 6 décembre à 9h30 : Finalisation de la fiche de poste pour diffusion sur le site du comité régional – calendrier pour les entretiens des candidats (Jean Pierre Greciet, Jean Pierre Lalouer, Marie Pierre Rogue Didier Branlant et Michel Bazard).

Toutes les réunions se feront à Loudéac, Edouard Garandel se charge de la réservation des salles.

--oOo---

### **Commission Trésorerie**

Didier Branlant fait un point sur les finances.

Il reste à ce jour (hors versement licences 2018 qui est réservé pour 2018) 23 728 euros sur les comptes. Compte tenu des dépenses restant jusqu'au 31 décembre, 15 000 euros devraient pouvoir être provisionnés sur le budget 2017 pour la création d'un emploi en 2018.

Le tarif de remboursement des frais kilométriques a été voté 0.38 €/km à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il sera applicable pour tous les déplacements (élus et ayants-droits).



Didier Branlant exige que toutes les factures de 2017 lui soient transmises pour début décembre. Il est nécessaire qu'il puisse clôturer l'exercice comptable sereinement et ne pas se trouver à devoir tout régler dans l'urgence avant l'assemblée générale quand les documents lui sont envoyés trop tard.

## CSR

### Calendrier estival

Les départements ont la main sur le calendrier. Deux clubs vont devoir déplacer leur concours (Ploumilliau et Riec sur Belon qui avaient positionné des concours le jour d'un championnat régional).

Pour les championnats régionaux, ils auront lieu :

- FITA à Plourin Les Morlaix Brest le 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet
- Fédéral à Loudéac le 27 mai
- Nature à Guichen le 6 mai
- Campagne le 10 juin à Redon
- Finale de la Division Régionale FITA aura lieu à Quimperlé le 24 juin.

Pas de candidature pour le championnat régional 3D, l'organisation du championnat régional est en principe dans le Morbihan en 2018 ; le club de Surzur qui organise un 3D va être sollicité. En cas de refus, un appel sera lancé.

Un championnat régional « poussins » sera organisé courant mai/juin. La commission sportive va chercher un club organisateur.

### Stage Régional de Pâques

Le stage se déroulera à Rennes, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai. Les critères de participation ont été validés ; ils tiennent compte des remarques faites par les cadres encadrant les précédents stages. Le stage sera ouvert aux jeunes qui remplissent les critères pour l'ETAR B à savoir 430 points en FITA pour les filles et 450 pour les garçons. Les catégories ouvertes vont de **benjamin à cadet** en arc classique. Toutes les inscriptions doivent être validées par les comités départementaux. **Aucune autre inscription ne sera prise en compte.**

### Classement clubs ETARB

Le classement ETAR B est présenté (en annexe). La commission sportive propose d'inclure les poussins dans ce classement. A l'unanimité, le comité directeur valide cette proposition. Une proposition de dotation aux 8 premiers clubs a été faite mais nous attendons confirmation de la poursuite du partenariat avec Bretagne Archerie avant de valider la proposition.

Les dotations seront données lors du championnat régional salle à Brest.

### Règlement de la Division Régionale

Le règlement validé en 2016 est modifié ; chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe par division.

### Participation des étrangers aux championnats régionaux

Les archers étrangers licenciés dans un club breton peuvent participer aux championnats régionaux et obtenir un titre régional.

### Aide aux jeunes archers licenciés en Bretagne et inscrits au pôle de Nantes

5 jeunes inscrits au pôle de Nantes ont fait des demandes d'aide pour la prise en charge des coûts élevés d'une année scolaire en pôle. Compte tenu des critères établis (24 mois de licence en Bretagne à la date de la demande et inscription au pôle de Nantes), 4 jeunes vont bénéficier d'une aide de 500 euros chacun.

Il est rappelé que cette aide est annuelle ; sa reconduction n'est pas systématique et le montant est défini annuellement en fonction de nos contraintes budgétaires.

### **Formation**

La formation Entraîneur 1 est en cours ; la formation continue des entraîneurs 1, la formation des assistants entraîneur et une deuxième session de formation d'entraîneur 1 restent à programmer.

Marie Pierre Rogue est chargée de voir les disponibilités des différents cadres habilités à dispenser ces formations.

### **Commission Arbitrage**

Marie Pierre Rogue, PCRA, rappelle les conditions d'inscription à la formation : 24 mois de licence, nécessité d'avoir participé à au moins une compétition et s'inscrire pour le 1<sup>er</sup> octobre.

La participation à toutes les journées de formation est impérative pour être présenté à l'examen. Neuf candidats participent ce jour à l'examen.

Une nouvelle session de formation vient de débuter avec une dizaine de candidats.

Rappel aux organisateurs de concours : un arbitre pour valider annuellement sa carte doit avoir effectué au moins deux arbitrages dans ses disciplines d'option ; **il est donc impératif lorsque vous créez votre concours sur Résult'Arc de renseigner le nom de tous les arbitres et pas seulement celui de l'arbitre responsable.**

### **Commission Communication**

Bruno Demelin étant momentanément indisponible, Jean Pierre Lalouer a repris temporairement la gestion du site internet. Merci de lui adresser les mandats, résultats, etc..

### **Commission Label**

La nouvelle campagne est en cours. Les clubs dont le label est à renouveler ont reçu un mail de la FFTA ; les clubs non labellisés ont eu un mail de Michel Rogue, responsable des labels au sein du comité directeur pour les inciter à se labelliser. Les dossiers doivent être renseignés pour le 15 décembre.

### **Assemblée générale du comité régional 2018**

Compte tenu du calendrier sportif et de l'obligation d'avoir envoyé notre compte-rendu à la FFTA avant le 4 mars, la date retenue pour **l'assemblée générale 2018** est le **25 février 2018**. Elle aura lieu dans les Côtes d'Armor. Roland Facy, président du comité départemental des Côtes d'Armor cherche un club pour cette organisation.

Fin de la réunion à 12h15

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire: M. SALAUN – LE BAUT

Réunion du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne- - Loudéac - 18 novembre 2017 - Page 6



